



Compte rendu du Conseils Municipal du 29/09/17

Tarif de l'eau potable 2018

Le conseil décide de ne pas augmenter le prix de l'eau potable pour l'année 2018, soit 3 années consécutives sans augmentation.

- 0,92€/m³, Abonnement 57,60€ et taxe pollution 0,23€/m³

Aménagement de sécurité sur la route départementale 951

Cette route, qui traverse la zone urbaine de Saint Gondon sur deux kilomètre présente des portions rectilignes importantes, propices à des excès de vitesse. Il y a un an, une campagne de relevé de vitesse a confirmé ce point. Une étude de dispositifs de ralentissement a été menée avec les services du Département.

Deux plateau surélevés avec zone 30 vont être aménagés, l'un sur la route de Sully au niveau du lotissement du Parc, et l'autre route de Gien au niveau de l'intersection avec la rue de Crève-Cœur.

La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet GS Conseil. La consultation des entreprise est terminée et l'attribution des marché au lieu le 9 octobre.

Les travaux vont commencer fin octobre et devront durer deux semaines.

Vente de terrain à Logemloiret

La construction de 5 logement locatifs, prévue de longue date avec LogemLoiret, en face du parking du Paturiau va enfin commencer (avant fin 2017).

Dans cette perspective, le Conseil a approuvé la vente de la parcelle AL332 à Logemloiret.

Travaux de remise en état de l'épicerie

Mohamed Abardame (dit Momo) a cédé son fonds de commerce à Zine Redei le 3 Juillet 2017. Un état des lieux a révélé la nécessité d'effectuer des travaux de remise en état du local commercial dont l'aménagement datait de 2005. Les frais de remise en état seront partagés entre la commune et Mr Abardame.

Achats groupés

Le conseil a approuvé les achats groupés de travaux et fournitures de voiries avec la communauté des Communes.

Achat de terrain

Le conseil a approuvé l'achat d'une bande de terrain, appartenant à Mme Chapelle le long de la rue de Crève-Cœur. Cette bande de terrain avait été frappée d'alignement lors de l'aménagement de cette rue, il y a plus de 20 ans.

Divers points administratifs

Le nouveau régime indemnitaire des agents communaux, le tableau des effectifs, les rapports d'activité de la com.com, le rapport sur l'assainissement (consultables en Mairie) ont été approuvés.